

## Survol des négociations de l'OMC sur l'agriculture

### Examen du travail effectué après la CM8

En prévision de la réunion du Conseil général de la semaine prochaine, la dernière avant l'ajournement d'été de l'OMC, le directeur général, M. Pascal Lamy, a informé les chefs de délégation de l'état d'avancement des travaux depuis la conférence ministérielle (CM8) du 8 décembre, lors d'une réunion informelle qui s'est tenue le 17 juillet.

Le DG a passé en revue le travail entrepris dans les secteurs de la facilitation des échanges (FE), du traitement spécial et différencié (TSD), de la réforme du règlement des différends, des règles, de l'agriculture, des services, du commerce et de l'environnement, de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) et de l'accession des pays les moins avancés à l'OMC.

Contrairement à ce qui est le cas dans des secteurs comme les règles (dans lequel certains membres ont déclaré au président qu'ils ne sont guère intéressés à reprendre les négociations à court terme) et l'AMNA (dans lequel le président, l'ambassadeur de la Suisse auprès de l'OMC, M. Luzius Wasescha, a l'intention de diffuser un rapport aux membres le 18 juillet avant de prendre sa retraite à la fin du mois), les délégations ont été très occupées dernièrement par la facilitation des échanges. Le groupe s'est réuni tout au long de la semaine du 9 juillet pour essayer de combler les écarts qui subsistent à l'égard de divers secteurs du texte codifié qui devait être révisé en juillet. Au lieu de cela, les membres ont décidé de se donner plus de temps pour continuer le travail en septembre, dans la perspective de déposer un projet de texte révisé en octobre, lorsque le groupe de négociation se réunira pendant la semaine du 8 octobre.

« [TRADUCTION] Les négociations continuent de progresser, a déclaré M. Lamy mardi. Les membres ont adopté plusieurs nouveaux textes et reçu de nouvelles soumissions qui seront acheminées au prochain cycle d'activités de l'animateur », a-t-il ajouté. Cependant, bien que l'on pense que la FE soit un accord qui permet à la fois aux pays développés et aux pays en développement de sortir gagnants, il reste des divergences, en l'occurrence si les membres devraient ou non adopter le texte de façon autonome. Les pays émergents souhaitent que la FE soit assortie d'un accord sur la concurrence à l'exportation et l'accès aux marchés en franchise de droit et sans contingent, parmi d'autres enjeux.

Dans le domaine de l'agriculture, les membres, d'après ce qu'a dit M. Lamy, pensent que les « dix questions en suspens » comme il est convenu de les appeler (catégorie bleue, coton, produits sensibles, plafonds tarifaires, création de CT, simplification des tarifs, produits spéciaux, mécanismes de sauvegarde spéciale, produits tropicaux et érosion des préférences) demeurent des questions politiques clés qu'il faut régler avant qu'on puisse parvenir à un accord sur les modalités. En outre, on n'est toujours pas parvenu à un consensus sur les enjeux qui pourraient être envisagés pour une éventuelle « récolte hâtive », c'est-à-dire s'il faut s'entendre sur des questions telles que la concurrence à l'exportation ou le coton avant l'ensemble pour l'agriculture. « [TRADUCTION] Il n'a pas encore été possible de parvenir à un quelconque résultat concret sur le coton », a insisté M. Lamy, en encourageant les principaux acteurs (essentiellement les États-Unis et les pays du C-4 – Tchad, Bénin, Mali et Burkina Faso – qui sont impliqués dans cette importante question du PDD à « essayer de comprendre comment on peut faire progresser les engagements à l'égard du coton » au cours des prochains mois.

Entre-temps, le président du groupe des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC, M. John Adank, devrait continuer de consulter les délégations sur la façon d'aller de l'avant avec les pourparlers sur l'agriculture. Certaines délégations l'ont déjà avisé de leur souhait de présenter des propositions au sujet d'enjeux particuliers l'automne prochain.

Les services sont un autre secteur dans lequel les membres ont été actifs. Bien qu'un certain travail se soit déroulé dans le groupe de négociations, la plupart du remue-ménage dans ce secteur du PDD émanait de la coalition des « Vraiment bons amis des services », comme il est convenu de les appeler, qui regroupe 18 membres (Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, UE, Hong Kong, Israël, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Pérou, Singapour, Corée du Sud, Suisse, Taïwan et États-Unis). Le groupe s'est engagé à libéraliser davantage le commerce et a récemment diffusé une déclaration conjointe, le 5 juillet, dans laquelle il annonçait qu'à partir de cet automne, il abordera une nouvelle phase des pourparlers devant mener à un accord sur les services qui, il l'espère, pourra à la fin du compte jeter les fondations d'un consensus multilatéral sur la libéralisation des services.

L'instant lumineux de ce premier semestre de 2012 est sans aucun doute l'accord que les membres ont conclu au sujet des lignes directrices pour faciliter l'accès des PMA à l'organisation. L'accord dispose que les PMA accédants doivent consolider 100 % de leurs lignes tarifaires agricoles à un taux global moyen de 50 %. Pour les produits assujettis à un tarif non agricole, les PMA s'engageront à consolider 95 % de leurs lignes tarifaires de l'AMNA à un taux global moyen de 35 %. Cependant, si un membre accédant choisit de consolider davantage que les 95 p. 100 proposés de ses lignes tarifaires, il obtiendra une période de transition de dix ans pour jusqu'à 10 p. 100 de ses lignes tarifaires. Cet accord « [TRADUCTION] ouvrira la voie à un certain nombre de PMA accédants, notamment l'Éthiopie, l'Afghanistan, les Comores et la Guinée équatoriale », a déclaré M. Lamy.

Les lignes directrices pour l'accès des PMA devraient être adoptées lors de la réunion du Conseil général de la semaine prochaine, de même que l'offre de l'Indonésie d'accueillir la CM9 à Bali au cours de la première semaine de décembre 2013. M. Lamy tracera également les grandes lignes des défis et des possibilités qui attendent les membres lors du second semestre de 2012, lorsqu'ils se réuniront pour la réunion du Conseil général des 25 et 26 juillet.

## Prochains événements

- XIV<sup>e</sup> cycle du PTP, 6-15 septembre 2012, décembre 2012 (à confirmer)
- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 8-12 octobre 2012
- AECG, semaine du 15 juillet 2012; septembre 2012
- Conseil général de l'OMC, 25-26 juillet, 3-4 octobre, 19-20 décembre 2012
- Sommet des dirigeants de l'APEC, 2-9 septembre 2012, Vladivostok
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 20-21 septembre, 14-15 novembre 2012
- Forum public de l'OMC, 24-26 septembre 2012

**Genève en bref** est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.]

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :  
[www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.cbhema.com](http://www.cbhema.com).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

